

Fiche de poste

Technicien(ne) milieux aquatiques et zones humides

Le/La technicien(ne) milieux aquatiques et zones humides élabore les programmes d'action en lien avec ses attributions sur le territoire du SyBRA. Il (elle) met en place la politique milieux aquatiques validée par les élus. Au contact direct du terrain, il (elle) joue également le rôle de relais auprès des acteurs locaux et usagers des milieux aquatiques (riverains, élus...).

DESCRIPTION DU POSTE

Fonction : Technicien milieux aquatiques et zones humides
Affectation / Service : Service unique administratif et technique
Lien hiérarchique -supérieur direct : Responsable service milieu aquatique et bassin versant
Catégorie : B - Cadre d'emplois : Technicien
Temps de travail hebdomadaire : 35 heures sur 5 jours
Particularités liées au poste : Astreintes
Salaire : rémunération statutaire + régime indemnitaire
Lieu d'embauche : BALZAC - CHARENTE

MISSIONS GENERALES DU POSTE

- État des lieux et diagnostics des bassins versants sous compétence du syndicat,
- Programmation des actions par établissement des programmes pluriannuels de gestion en collaboration avec les élus du comité syndical, les éventuels autres techniciens et le directeur,
- Mise en œuvre des politiques après validation des élus,
- Encadrement d'études lancées sur le territoire d'action du syndicat,
- Suivi des espèces envahissantes et planification de l'arrachage en période propice,
- Gestion des suivis hydrobiologiques et des autres projets en cours sur les bassins versants en lien avec les élus du comité syndical,
- Aide à la mise en place de la politique zones humides du Syndicat,
- Suivi général des cours d'eau sous compétence (faune, flore, milieux),
- Conseil et sensibilisation auprès des collectivités du bassin, des propriétaires et exploitants,
- Collaboration avec les partenaires techniques et financiers,
- Participation à la gestion administrative du syndicat.

1

ACTIVITES ET TACHES

- Établissement des programmes pluriannuels de gestion
- Suivi des espèces envahissantes et arrachage en période propice
- Gestion des suivis biologiques et qualité des eaux superficielles
- Encadrement d'études sur les milieux aquatiques
- Mise en place de la politique zone humide (environ 10% de l'activité)
- Participation à la gestion administrative du syndicat

Formations et diplômes requis

- Bac +2 ou 3 en environnement/gestion des milieux aquatiques
- Permis B
- Savoir nager



CONTRAINTES LIEES AU POSTE

- Port de vêtements professionnels adaptés (bottes, cuissardes, waders, équipements de protection individuelle...),
- Risque routier lors des déplacements fréquents,
- Travail extérieur / station debout prolongée / marche / franchissement de clôtures / accès difficiles / présence de bétail...,
- Travail sur écran / station assise,
- Agressivité de certains interlocuteurs
- Régime d'astreintes une partie de l'année.

Poste à pourvoir en avril 2023.

